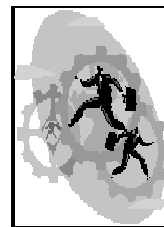




LE PLAIDEUR



*Feuille d'information du Centre d'Appui à l'Éducation et au Développement Communautaire.
Feuille Mensuel n° 02 du mois de juin 2015*

LES RESOLUTIONS DU FORUM NATIONAL SUR LES POLITIQUES DE L'ÉDUCATION, UNE PISTE DE SOLUTION D'APAISEMENT DES ACTEURS DE CE SECTEUR

A Kinshasa, dans la commune de la Gombe, au Centre d'Études Pour l'Action Sociale, CEPAS en sigle, s'était tenu le forum national sur les politiques de l'Éducation avec acteurs du secteur de l'Éducation, organisé par la Coalition Nationale de l'Éducation pour Tous, CONEPT-RDC, sous le thème : « Construire maintenant et au-delà de 2015, une vision collective pour une éducation de qualité, équitable, inclusive et gratuite pour tous », du 09 au 13 mars 2015.

En présence des acteurs de la société civile de ce secteur, enseignants, syndicats, Organisations nationales et internationales, agences des Nations Unies, membres du gouvernement, députés provinciaux et autres acteurs politiques, tous ont participé à ces assises pour faire une analyse profonde des politiques du système d'enseignement en République Démocratique du Congo.

Au cours de cette grande rencontre, des acteurs du secteur de l'éducation, les participants ont salué l'engagement du Gouvernement de la République Démocratique du Congo de placer l'éducation au rang de priorité absolue, alignant ainsi son action sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la Déclaration Mondiale sur l'Éducation de Jomtien 1990, les Résolutions du Forum Mondial sur l'Éducation de Dakar 2000 et encourager la production d'autres rapports tel que le RESEN (Rapport d'État du Système Éducatif National). Ces participants ont aussi soutenu les initiatives du Gouvernement congolais en rapport avec l'élaboration de la stratégie globale sur les politiques de l'éducation, ainsi que le Plan Intérimaire de l'Éducation.

Dans l'analyse profonde du système, les participants à ces assises ont constaté plusieurs problèmes parmi lesquels :

- ▣ La non réalisation de la promesse faite par le Gouvernement de construire 1000 écoles par an qui, à ce jour est restée partielle ;
- ▣ Le budget voté par l'Assemblée Nationale augmente chaque année, mais son taux d'exécution reste faible et baisse d'année en année ;
- ▣ La Gouvernance demeure un déficit, particulièrement en matière de la redevabilité et de la transparence dans la gestion des ressources du secteur de l'Éducation ;
- ▣ La faible mobilisation des ressources par le gouvernement et ses partenaires traditionnels qui financent l'Éducation exige encore d'efforts supplémentaires ;
- ▣ La considération de la scolarisation et les questions de discrimination basées sur le genre à l'égard de la jeune fille en particulier dans la répartition des travaux ou tâches à l'école et dans la communauté constituent un déficit éducationnel ;
- ▣ L'application de la gratuité de l'enseignement primaire n'est pas encore effective sur toute l'étendue de la République ;
- ▣ La scolarisation en milieux urbain et rural pose les problèmes liés à l'absence d'infrastructures, du climat de paix, du personnel compétent, etc.
- ▣ L'incohérence des programmes d'enseignement au niveau primaire, secondaire et universitaire demeure une préoccupation majeure des acteurs du secteur de l'éducation et entrave la qualité de la formation de la jeunesse congolaise ;



- ☒ L'efficacité des enseignants est moins liée à la qualification et à l'expérience. Elle tient plus à leurs pratiques enseignantes et à leurs attitudes (motivation, satisfaction professionnelle, etc.) ;
- ☒ La révision de la dernière proposition de la stratégie sectorielle de l'éducation en lien avec les résultats du RESEN 2014, la loi cadre, les leçons du PIE en cours, les résultats des consultations sur l'éducation post-2015 auprès des OSC et l'évolution des débats sur l'éducation post-2015 sont des priorités étant donné qu'elle doit être participative.

Et la liste est loin d'être exhaustive.

Face à cette situation, les autorités nationales gardent un silence absolu pendant que tous ces problèmes constituent des sources des conflits entre les partenaires du système éducatif. Parfois, la population se demande si elle a des élus ou si ces derniers prennent le temps de faire la lecture des préoccupations des leurs électeurs et de les intégrer dans leurs priorités.

Pourtant, les participants ont fait ressortir plusieurs résolutions parmi lesquelles on peut citer la responsabilisation des COPAS pour la maintenance des écoles, l'intégration des provinces dans le planning et le suivi de construction des écoles dans leurs territoires, l'équité dans l'application de la gratuité de l'enseignement, la mobilisation des fonds pour une vraie prise en charge des enseignants, l'augmentation du budget alloué à l'éducation, la suppression des frais scolaires tels que le TENAFEP et les autres frais indirectement qui ne concernent pas la gratuité, la création de taxes spécialisées pour l'augmentation du budget alloué à l'éducation, la formation des enseignants sur les contenus des disciplines fondamentales (notamment les cours de langues et de calculs), la révision des programmes de formation des écoles d'application pédagogiques, l'effectivité du plan national de formation continue des enseignants, la professionnalisation de la carrière des enseignants, la rémunération juste et honorable (loi cadre, art 200), l'assouplissement des programmes scolaires, la dotation des moyens suffisants aux encadreurs pédagogiques, l'activation, la mise en retraite honorable des enseignants, la dotation aux provinces des infrastructures nécessaires pour organiser l'enseignement préscolaire, la prise en charge des éducateurs/trices des préscolaires non mécanisés, non payés et les omis, l'équipement des écoles maternelles et la régulation des frais scolaires à ce niveau, la création des écoles avec des espaces récréatifs pour les enfants, la mise en place des mécanismes visant à assainir l'environnement scolaire ou formatif de la fille pour la préserver des risques sanitaires et socioculturels divers qui, souvent sont un frein pour son accès et sa continuité au processus d'enseignement-apprentissage, la production des manuels spécifiques sur l'éducation civique adaptés aux valeurs locales et traditionnelles et l'encouragement de l'union et la solidarité entre les filles valides et celles vivant avec handicap, etc.

Toutes ces recommandations qui constituent une source des conflits entre les parents, les enseignants, les autorités des écoles et les dirigeants politiques nécessitent des bonnes solutions qui doivent contribuer à l'apaisement des tensions. Surtout à cause de la non recevabilité des desideratas des populations dans ce domaine par les autorités nationales et provinciales qui constitue une source de provocation et des conflits. Ce forum avait tiré au clair des solutions aux conflits qui opposaient les différents partenaires et la porte est bien ouverte pour que chaque autorité à en ce qui le concerne joue aujourd'hui à l'apaisement en donnant des vraies réponses aux citoyens qu'ils dirigent.

Aujourd'hui, enseignants et parents veulent tous voir les autorités jouer leur rôle en trouvant des vraies solutions aux vrais problèmes posés par les partenaires du système éducatif congolais.

Les membres de l'Assemblée Provinciale pour lesquels la Constitution a confié le pouvoir de légiférer dans le secteur de l'éducation ont le devoir de rédevabilité « de nous dire tout haut ce qu'ils ont déjà fait pour la population du Sud-Kivu qui attendait plus d'eux dans ce secteur ». Sinon, c'est vraiment leur Echec.

Portons tous une attention particulière à l'éducation de la jeunesse si nous voulons à tout prix mettre fin aux conflits armés, aux conflits communautaires et jouer à l'apaisement entre populations sur toute l'étendue de la province.

